

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Vaulx-en-Velin (69120)

### Réponses de Richard Marion, au nom de la liste « Pour une ville Écologique, Solidaire et Apaisée »

— le 13/03/2020 à 10:25 —

#### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

##### Action n°1 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

#### Développer un réseau cyclable cohérent

##### Action n°2 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : av. Gabriel Péri (entre le pont de Cusset et la rue Lefèvre), de nombreux morceaux de la rue du 8 mai 1945, les rues tout le long du C3, av. Dimitrov, av. Grandclément, av. de Bohlen et av. Garibaldi, av. Roger Salengro, mais il y en a d'autres.

En outre, il y a un manque criant de transit mode doux entre la Soie et le nord, la création d'un axe rue Jara - chemin de Gabugy est indispensable, il demandera un investissement important au niveau de la ville et de la métropole, quelles actions comptez-vous mener à cet égard et en visant quels délais ?

*La création de pistes cyclables suffisamment larges exigera la suppression de stationnement, compétence de la Ville de Lyon, ainsi qu'une surveillance active de la Police Municipale pour éviter l'arrêt et le stationnement des voitures. C'est pourquoi nous sollicitons l'engagement des candidats à la Ville à soutenir le doublement d'aménagements cyclables dans la métropole de Lyon d'ici 2026, soit 2000 km, comprenant notamment la réalisation d'un Réseau Express Vélo de 150 km.*

*La création de pistes cyclables suffisamment larges exigera la suppression de stationnements, compétence de la Ville de Vaulx-en-Velin. Quelles mesures comptez-vous prendre à cet égard ?*

Nous développerons un Plan « Vélos et Piétons en sécurité » en étendant et sécurisant les pistes cyclables, en élargissant les trottoirs pour les piétons et en sécurisant les chaussées.

Le développement du stationnement vélo (notamment le stationnement vélo sécurisé, avec des box à vélos) n'est pas une suppression mais une conversion du stationnement. Pour une place voiture, 5 à 10 vélos peuvent stationner. C'est donc un usage plus efficace des espaces de stationnement que nous allons mettre en place.

##### Action n°3 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

*Dans quels délais comptez-vous régler les problèmes ponctuels auxquels se heurtent quotidiennement les cyclistes (nids de poule, pistes dégradées, flaques, branches, verres, signalisations défectueuses, etc.) ?*

Il est difficile de donner des délais hors contexte mais il est en tout cas clair que ces problèmes de chaussées cyclistes doivent être réglés au moins aussi rapidement et efficacement que ceux des automobilistes. C'est une question de crédibilité de la transition cyclable à laquelle nous appelons tous les Vaudais.

#### Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

#### Action n°4 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

*Nous proposons de créer un certain nombre de macro-îlots et de quadrupler le nombre de kilomètres de zones de rencontre dans toute la ville. Dans certains îlots, le transit doit devenir impossible, mais il doit rester toujours possible aux habitants et livreurs d'accéder à y pénétrer. Les modes doux peuvent eux circuler entre les macro-îlots. Quels objectifs comptez-vous atteindre à cet égard dès la première année, puis d'ici 2026 ?*

Apaiser et piétonniser les entrées d'école est une priorité : c'est notre objectif de première année de mandat. Créer un vrai espace de centre-ville piéton autour de la place de la Nation constituera un axe fort de l'apaisement de notre ville.

#### Action n°5 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

*Objectifs d'ici 2026 : Généraliser la zone 30 et régler les feux à 25 ou 30 km/h pour créer des « ondes vertes » sur les grands axes de la ville comportant des aménagements cyclables. Quelles mesures comptez-vous prendre pour que ces vitesses soient respectées ?*

Faire du 30 km/h la norme dans notre ville (hors axes structurants) constituera un travail de fond, avec tous les aménagements nécessaires pour accompagner cette transition au cours des 6 années à venir. Synchroniser les feux sur cette vitesse fait partie des mesures d'accompagnement nécessaires.

Les radars pédagogiques permettront aux automobilistes de se rendre compte de la vitesse réelle de leur véhicule.

Les panneaux d'affichage de la ville permettent de montrer les dangers d'un choc à 50 km/h, donnant son sens à ce passage à 30.

Une fois passé un nécessaire temps d'explication, d'adaptation et de transition, nous ferons respecter strictement ces règles pour la sécurité de toutes et tous, à commencer par les piétons, les cyclistes et autres personnes roulantes (personnes avec poussette ou fauteuil roulant).

#### Action n°6 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

*Le sas vélo est un aménagement cyclable à part entière et d'une grande utilité pour le cycliste. Il se situe entre le feu tricolore et la ligne pointillée en amont de laquelle doivent s'arrêter les véhicules motorisés. Il permet aux cyclistes d'être mieux visibles des autres usagers de la route, en particulier les poids lourds qui tournent à droite. Il permet aussi aux cyclistes de se prépositionner sur la partie gauche de la chaussée pour tourner à gauche sans devoir traverser le flot de voitures en mouvement.*

*Le cédez-le-passage cycliste au feu permet aux cyclistes de passer au feu rouge, en laissant la priorité aux piétons et voitures ayant le feu vert. Les mouvements possibles sont indiqués sur le panneau et concernent généralement le tourne-à-droite. Objectifs d'ici 2026 : Généraliser les cédez-le-passage cycliste au feu, les sas vélos aux feux et les double-sens-cyclables dans toute la ville.*

Absolument. La généralisation de ces mesures n'a que trop tardé : nous accélérerons leur déploiement pour qu'il soit complet au plus vite.

#### Action n°7 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

*Quelles mesures comptez vous prendre ?*

Les entrées d'écoles doivent être repensées pour être piétonnisées au maximum.

Partout, nous serons fermes avec le respect des règles de circulation à basse vitesse pour tous (y compris pour les vélos) devant nos écoles encouragerons pédibus et vélobus afin de proposer aux parents des solutions simples et efficaces pour que les enfants rejoignent leurs écoles en toute sécurité.

Là où c'est possible, nous suspendrons la circulation motorisée devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. A cet effet, nous réaliserons les aménagements nécessaires, mobiliseront les agents pour faire respecter cette mesure.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°8 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé et en particulier offrir suffisamment de stationnement sécurisé dans les lieux d'intermodalité (La Soie, Centre-ville, Mas du Taureau). Etes-vous d'accord avec cet objectif et comment envisagez-vous de le réaliser ?, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Absolument !

Le développement d'une offre de stationnement vélo digne de ce nom est une priorité. C'est une question d'égalité entre les citoyens quel que soit leur mode de transport, et c'est bien sûr une question de transition écologique.

Nous développerons davantage les arceaux à vélo et surtout nous créerons du stationnement sécurisé sous forme de box à vélo.

En permettant à plusieurs vélos (5 à 10, suivant le mode) de stationner sur l'espace de stationnement d'une seule voiture, nous optimisons l'espace de stationnement de notre ville.

### Action n°9 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

*Objectif d'ici 2026 : tripler sur la Métropole et quadrupler sur Vaulx-en-Velin (actuellement très mal équipé) les arceaux sur la voie publique en prenant en compte des besoins spécifiques des vélos-cargos dans le choix et le positionnement du matériel.*

Le développement des vélos-cargos nécessite effectivement un accompagnement spécifique. Une concertation avec les habitants sera nécessaire pour repérer les endroits et les manières les plus pertinentes d'engager cette nouvelle dynamique. Nous mènerons aussi une action de coordination avec les entreprises, les associations et les établissements publics présents sur notre commune pour que les lieux de travail et d'accueil du public soient incités à engager sur leurs espaces à adopter une démarche cohérente.

### Action n°10 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

*Objectif d'ici 2026 : 1) Quadrupler l'offre de stationnement sécurisé vélo dans les logements et les entreprises en tenant compte des besoins spécifiques des vélos-cargos dans le choix et le positionnement du matériel. 2) Financer un équivalent de ECORENOV pour la création de local-vélo dans les copropriétés et les entreprises. 3) Promouvoir activement le programme Alvéole auprès des bailleurs sociaux (<https://programme-alveole.com>). Quels leviers comptez-vous actionner à cet égard ?*

Nous partageons ces objectifs. Les études montrant que le vélo comme mode de transport est favorable à la santé, la concentration et au bien-être des travailleurs, ces équipements sont dans l'intérêt de tous. Une concertation large et durable avec toutes les parties prenantes constitue donc l'outil adéquat pour coordonner ces actions auxquelles tout le monde a intérêt.

La ville accompagnera en cofinancement les structures qui ne seraient pas en capacité de le faire seule.

### Action n°11 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

*Objectif d'ici 2026 : promouvoir activement le programme Alvéole pour développer le stationnement vélo sécurisé dans l'ensemble des écoles, collèges, lycées et autres établissements de la ville et de la métropole (<https://programme-alveole.com>).*

Oui, cela doit être systématisé dans toutes nos écoles, et les nouvelles écoles doivent d'emblée être pensées avec d'ambitieux locaux à vélos/trottinettes, pour que ce mode de déplacement devienne évident.

### Action n°12 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

*Il est urgent de désengorger les villes des camions et de repenser la logistique. Les vélos-cargos permettent de transporter jusqu'à 500 kg. Objectifs d'ici 2026 : soutenir les "boîtes à vélo" en augmentant et en élargissant l'aide à l'achat de vélo-cargo pour les professionnels, en déployant des solutions de stationnements, etc.*

Comme pour le stationnement à destination des particuliers, le développement des vélos-cargos nécessite effectivement un accompagnement spécifique. Une concertation avec les entreprises du territoire sera nécessaire pour repérer les endroits et les manières les plus pertinentes d'engager cette nouvelle dynamique.

Nous mènerons aussi une action de coordination avec les entreprises, les associations et les établissements publics présents sur notre commune pour que les lieux de travail et d'accueil du public soient incités à engager sur leurs espaces à adopter une démarche cohérente.

#### Action n°13 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Une nécessité : le développement des Vélo'v dans notre commune, avec au moins une grande station dans chaque quartier. Nous accompagnerons financièrement les usagers qui en auront besoin et offriront l'abonnement aux bénévoles engagés dans les parcours de bénévolat qualifiant que nous voulons mettre en place pour mieux reconnaître et valoriser le bénévolat, au service du parcours professionnel de chacun.e.

Enfin, nous nous mobiliserons à la Métropole pour que soit enfin mise en place un service de réapprovisionnement digne de ce nom des stations Vélo'V de notre ville : il n'est pas normale que les (qui plus est beaucoup trop rares !) stations Vélo'v vaudaises soient si souvent vides !

#### Action n°14 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Chaque quartier doit disposer de son atelier de réparation de vélos, ouvert à tous les publics : habitants, usagers et travailleurs.

#### Action n°15 : je m'engage

Créer une agence d'écomobilité, qui coordonne toutes les initiatives contribuant à stimuler les offres alternatives à la voiture autosoliste et placer au centre la solution vélo, travailler avec les acteurs sociaux de la ville pour permettre aux habitants les plus précaires d'accéder à la solution vélo (ex : Permis V, Pack Autonomie Vélo... ).

Nous proposons des bourses de mobilité qui ne soient plus centrées sur le permis de conduire mais proposent aussi de financer l'achat d'un vélo, y compris électrique lorsque c'est nécessaire.

### Promouvoir une culture vélo

#### Action n°16 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

*Objectifs d'ici 2026 : former l'ensemble des élèves de primaire de la ville de Vaulx-en-Velin au savoir-rouler. Quelles mesures préconisez-vous pour réaliser effectivement cet objectif ?*

Ce sera un objectif municipal. La ville peut encourager cela à travers le périscolaire repensé pour être à la fois éducatif et citoyen, à travers les activités (en particulier sportives) organisées par la ville et en mettant à disposition les financements nécessaires.

#### Action n°17 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Là encore, la commune s'engagera financièrement. Ces investissements sont raisonnables, durables et à très faible coût de fonctionnement.

#### Action n°18 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

L'ensemble de l'équipe municipale s'engage à utiliser le vélo pour ses déplacements chaque fois que c'est possible.

Cela signifie que la voiture devient l'exception. Par beau temps et hors livraisons, le vélo (ou la marche et les transports en commun) deviennent la norme pour un déplacement intra-communal.

#### Action n°19 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Là encore, cette nouvelle pratique doit progressivement devenir la règle. Elle peut être accompagnée de vélos électriques, et bien sûr d'exceptions raisonnables concernant les livraisons de charges lourdes ou encombrantes.

### Action n°20 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Oui, et nous organiserons aussi un festival "A Vaulx vélos", pour que nous prenions tous goût à la pratique du vélo, propice à la convivialité dans notre ville.

### Action n°21 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Quelles mesures comptez-vous prendre, y compris en lien avec la police nationale, pour réprimer systématiquement et efficacement 1) le stationnement illicite, 2) la circulation des deux-roues moteur sur trottoir et/ou aménagement cyclable, 3) le non-respect des passages vélo et piéton, notamment par les voitures qui tournent à droite ?.

Nous poserons clairement 3 étapes :

- expliquer le sens de cet engagement : 6 mois
- sensibiliser sur le terrain et en situation (avec notamment des notes informatives de la police et agents ASVP) : 6 mois
- verbaliser : dès la 2e année

Cela devra s'accompagner de réaménagement des espaces publics pour limiter l'accès et la circulation des deux-roues motorisés.

Les trottoirs et les pistes cyclables doivent être protégées à la fois par les aménagements, les interventions humaines et, lorsque c'est nécessaire, les sanctions.

### Action n°22 : je m'engage

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : atelier mobile d'auto réparation, formation conduite à vélo en ville.

L'encouragement des mobilités douces, dont le vélo doit devenir le mode privilégié à Vaulx-en-Velin, fera partie des critères d'attributions des subventions aux associations et aux projets des citoyens.

Nous considérons que ces dépenses sont des investissements au bénéfice de tous, cyclistes comme non cyclistes.

### Commentaires généraux

Économique, pratique, bon pour notre environnement à tous comme pour la santé de chacun.e, le vélo contient des réponses pratiques qui répondent à beaucoup d'enjeux de notre quotidien à Vaulx-en-Velin. Sa pratique est d'intérêt général, y compris pour ceux qui peuvent pas l'utiliser.

Le vélo est un sujet passionnant, à la fois technique, culturel, social et transversal. Nous l'encouragerons donc avec enthousiasme dans toutes nos politiques municipales.